

3DTS68 PREMIX

SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom du produit : 3DTS68 PREMIX

Autres moyens

d'identification

: Sans objet

Utilisation recommandée : Intermédiaire

Restrictions d'utilisation : Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

Information sur la dilution du

produit

Aucune information sur la dilution fournie.

Société : Ecolab Inc.

1 Ecolab Place

St. Paul, Minnesota USA 55102

1-800-352-5326

Informations relatives aux

soins d'urgence

1-800-328-0026 (US/Canada), 1-651-222-5352 (outside US)

Date d'émission : 07/21/2017

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification SGH

Irritation occulaire : Catégorie 2A

Éléments étiquette SGH

Pictogrammes de danger



Mot indicateur : Attention

Déclarations sur les risques : Provoque une sévère irritation des yeux.

Déclarations sur la sécurité : **Prévention**:

Se laver à fond la peau après avoir manipulé. Porter un équipement

de protection des yeux/ du visage.

Intervention:

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la

victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un

médecin.

Autres dangers : Inconnu.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance pure/mélange : Mélange

Nom Chimique No. CAS Concentration (%)

Phosphonates 7414-83-7 30 - 60

919393 1 / 8

3DTS68 PREMIX

solubilisants / additifs 95-14-7 1 - 5 sodium bisulfite 7631-90-5 1 - 5

SECTION 4. PREMIERS SOINS

En cas de contact avec les

yeux

: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un

médecin.

En cas de contact avec la

peau

: Rincer abondamment à l'eau.

En cas d'ingestion : Rincer la bouche. Faire appel à une assistance médicale si des

symptômes apparaissent.

En cas d'inhalation : Faire appel à une assistance médicale si des symptômes

apparaissent.

Protection pour les

secouristes

: Si une possibilité d'exposition existe, consulter la Section 8 pour

l'équipement de protection individuelle particulier.

Avis aux médecins : Traiter de façon symptomatique.

Symptômes et effets les plus

importants, aigus et différés

: Consultez la section 11 pour obtenir de l'information plus détaillée sur

les effets sur la santé et les symptômes.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à

l'environnement immédiat.

Moyens d'extinction

inadéquats

: Inconnu.

la lutte contre l'incendie

Dangers spécifiques pendant : Non inflammable ou combustible.

Produits de combustion

dangereux

: Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre

les substances suivantes:

Oxydes de carbone Oxydes d'azote (NOx) oxydes de soufre Oxydes de phosphore

Équipement de protection spécial pour les pompiers

: Utiliser un équipement de protection personnelle.

Méthodes spécifiques

d'extinction

: Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur. En cas

d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les émanations.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

: S'assurer que le nettoyage est effectué par un personnel qualifié seulement. Voir les mesures de protection aux chapitres 7 et 8.

919393 2/8

3DTS68 PREMIX

Précautions pour la

protection de l'environnement

: Ne pas laisser entrer en contact avec le sol et les eaux de surface ou

souterraines.

confinement et le nettoyage

Méthodes et matières pour le : Balayer et déposer avec une pelle dans des récipients appropriés

pour l'élimination.

SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Conseils pour une

manipulation sans danger

: Éviter le contact avec la peau et les yeux. Se laver les mains

soigneusement après manipulation.

Conditions de stockage sures : Tenir hors de portée des enfants. Conserver dans des récipients

étiquetés appropriés

: 0°C à 50°C Température d'entreposage

SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No. CAS	Type d'exposition	Concentration admissible	Base
sodium bisulfite	7631-90-5	TWA	5 mg/m3	ACGIH
		TWA	5 mg/m3	NIOSH REL

Mesures d'ordre technique

: Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler l'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Lunettes de sécurité avec protections latérales

: Ne nécessite pas d'équipement de protection particulier. Protection des mains

Protection de la peau : Ne nécessite pas d'équipement de protection particulier.

Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est

normalement nécessaire.

: A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux Mesures d'hygiène

consignes de sécurité. Se laver à fond la figure, les mains et la peau

exposée après avoir manipulé.

SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : poudre

Couleur opaque, jaune pâle

Odeur : légère

pΗ 7.0 - 9.0, (1 %)

Point d'éclair Sans objet

Seuil de l'odeur : Donnée non disponible Point de fusion/congélation : Donnée non disponible

919393 3/8

3DTS68 PREMIX

Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition

: > 100 °C

Taux d'évaporation : Donnée non disponible Inflammabilité (solide, gaz) : Donnée non disponible Limite d'explosivité, : Donnée non disponible

supérieure Limite d'explosivité,

Pression de vapeur

: Donnée non disponible

: Donnée non disponible

inférieure

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible Densité relative : Donnée non disponible Solubilité dans l'eau : légèrement soluble

Solubilité dans d'autres

solvants

: Donnée non disponible

Coefficient de partage (n-

octanol/eau)

: Donnée non disponible

Température d'auto-

inflammation

: Donnée non disponible

Décomposition thermique : Donnée non disponible Viscosité, cinématique : Donnée non disponible Propriétés explosives : Donnée non disponible

Propriétés comburantes

: La substance ou le mélange n'es pas classé(e) comme un oxydant.

poids moléculaire : Donnée non disponible COV (composés organiques

volatils)

: Donnée non disponible

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions

dangereuses

: Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales

d'utilisation.

Conditions à éviter : Inconnu.

Produits incompatibles : Inconnu.

Produits de décomposition

dangereux

: Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre

les substances suivantes: Oxydes de carbone

Oxydes d'azote (NOx) oxydes de soufre Oxydes de phosphore

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies possibles d'exposition

: Inhalation, Contact avec les yeux, Contact avec la peau

Effets potentiels sur la santé

919393 4/8

3DTS68 PREMIX

Yeux : Provoque une sévère irritation des yeux.

Peau : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les

conditions normales d'utilisation.

Ingestion : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les

conditions normales d'utilisation.

Inhalation : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les

conditions normales d'utilisation.

Exposition chronique : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les

conditions normales d'utilisation.

Évaluation de l'exposition humaine

Contact avec les yeux : Rougeur, Douleur, Irritation

Contact avec la peau : Aucun symptôme connu ou prévu.

Ingestion : Aucun symptôme connu ou prévu.

Inhalation : Aucun symptôme connu ou prévu.

Toxicité

Produit

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë : 4,273 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : Donnée non disponible

Toxicité cutanée aiguë : Donnée non disponible

Correction et/ou irritation de la : Donnée non disponible

Corrosion et/ou irritation de la

peau

: Donnée non disponible

Lésion/irritation grave des

yeux

: Donnée non disponible

Sensibilisation cutanée ou

respiratoire

: Donnée non disponible

Cancérogénicité : Donnée non disponible

Effets sur la reproduction : Donnée non disponible

Mutagénécité de la cellule : Donnée non disponible

germinale

germinaic

Tératogénicité : Donnée non disponible STOT - exposition unique : Donnée non disponible STOT - exposition répétée : Donnée non disponible Toxicité par aspiration : Donnée non disponible

Composants

Toxicité cutanée aiguë : Phosphonates

DL50 Lapin: > 7,940 mg/kg

solubilisants / additifs

DL50 Lapin: > 10,000 mg/kg

919393 5 / 8

3DTS68 PREMIX

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Effets sur l'environnement : Ce produit n'a pas d'effets écotoxicologiques connus.

Produit

Toxicité pour les poissons : Donnée non disponible Toxicité pour la daphnie et : Donnée non disponible

les autres invertébrés

aquatiques

Toxicité pour les algues : Donnée non disponible

Composants

Toxicité pour les poissons : Phosphonates

96 h CL50 Poissons: 779 mg/l

solubilisants / additifs 96 h CL50 Poissons: 28 mg/l

00 11 0200 1 010001101 20 1

sodium bisulfite

96 h CL50 Poissons: 177.8 mg/l

Persistance et dégradabilité

Difficilement dégradable

Potentiel bioaccumulatif

Donnée non disponible

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Donnée non disponible

SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination : Lorsque c'est possible, le recyclage est préférable a l'élimination ou à

l'incinération. Si le recyclage n'est pas possible, éliminer

conformément à la réglementation locale. Disposer des déchets dans

une installation approuvée pour le traitement des déchets.

Considérations relatives à

l'élimination

: Éliminer comme produit non utilisé. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Ne pas réutiliser des récipients vides. Éliminer conformément aux règlements municipaux, fédéraux,

provinciaux ou nationaux

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

L'affréteur/consignataire/expéditeur est responsable de s'assurer que l'empaquetage, l'étiquetage, et les marques d'expédition sont en conformité avec le mode de transport choisi.

Transport terrestre (DOT)

Marchandise non dangereuse

919393 6 / 8

3DTS68 PREMIX

Transport maritime (IMDG/IMO)

Marchandise non dangereuse

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

EPCRA - Emergency Planning and Community Right-to-Know

CERCLA Quantité à déclarer

Ce produit ne contient aucun composant ayant une quantité à déclarer sous CERCLA.

Substances extrêmement dangereuses sous SARA 304 Quantité à déclarer

Ce produit ne contient aucun composant ayant une quantité à déclarer sous 304 EHS RQ.

SARA 311/312 Dangers : Risque aigu pour la santé

SARA 302 : Aucun composé chimique dans cette matière n'est soumis aux

exigences de déclaration selon SARA Titre III, Section 302.

SARA 313 : Cette matière ne contient aucun composé chimique avec un numéro

CAS connu qui dépasse les valeurs seuil (De Minimis) établies selon SARA Titre III, Section 313 et pour lesquelles une déclaration est

nécessaire.

California Prop 65

Ce produit ne contient aucun produit chimique reconnu par l'État de Californie comme étant cause de cancer, d'anomalie congénitale, ou de tout autre dommage sur la reproduction.

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

Inventaire des États-Unis TSCA :

Dans l'inventaire TSCA

Liste canadienne intérieure des substances (LIS) :

Ce produit contient un ou plusieurs ingrédients répertoriés dans la liste extérieure des substances (LES) canadienne.

Australie Inventaire des substances chimiques (AICS) :

non établi(e)

Nouvelle-Zélande. Inventaire des substances chimiques :

En conformité avec les inventaires

Japon. ENCS - substances chimiques existantes et nouvelles inventaire : non établi(e)

non clabil(c)

Corée. Coréenne des produits chimiques inventaire existant (KECI) :

non établi(e)

Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS) :

non établi(e)

Chine. Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC) :

non établi(e)

919393 7 / 8

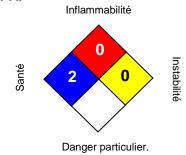
3DTS68 PREMIX

Inventaire de Taiwan pour substance chimique :

non établi(e)

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

NFPA:



HMIS III:

SANTÉ	2
INFLAMMABILITÉ	0
DANGER PHYSIQUE	0

0 = insignifiante, 1 =Léger, 2 = Modéré, 3 = Elevé

4 = Extreme, * = Chronique

Date d'émission : 07/21/2017

Version : 1.0

Préparé par : Regulatory Affairs

INFORMATIONS RÉVISÉES : Les modifications importantes apportées aux informations réglementaires et aux informations de santé sont signalées dans cette révision par un trait dans la marge gauche de la fiche toxicologique.

Les informations contenues dans la présente fiche signalétique ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, utilisation, fabrication, entreposage, transport, élimination, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

919393 8 / 8